

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 AVRIL 2023



N° 25/2023

Le 14 avril deux mil vingt-trois à 19 Heures 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 7 avril 2023.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoin, Desmedt, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjointes ; Mmes Dollez, Delamarre, Trézel, MM. Hamot, Aubry, Mmes Delormel, Coulon, Flagothier, M. Berthelot, Mme Konan, M. Rousseau, Mme Barre et M. Matron, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M. Rauzier par M. Desmedt, Mme Fernandes par Mme Brunet, M. Moonen par M. Dubouil, Mme Vigne par Mme Barre.

ABSENTS : MM. Kwak et Lenoble.

Secrétaire de séance : Colette DOLLEZ

Nombre de membres en exercice : 28
Nombre de membres présents : 22
Nombre de suffrages exprimés : 26
Votes Pour : 26
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Suppression de postes.

Le Conseil Municipal,

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 qui stipule que les emplois des collectivités sont créés par l'organe délibérant de la collectivité,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial réuni en sa séance du 15 mars 2023

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

DECIDE la suppression, au 01/09/2023, des postes suivants :

- 1 poste d'Adjoint technique à 19 h,
- 1 poste d'Adjoint du patrimoine à 30 h,

- 1 poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à 35 h,
- 2 postes de rédacteur principal de 2^{ème} classe à 35 h.

Pour copie conforme.



Colette DOLLEZ
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Dollez', is written over the printed name and title.

Frans DESMEDT
Maire de St Just-en-Chaussée
Conseiller Départemental